

# AQS

Association de Quartier de Serrières

25.01.06

## Rapport de la présidente Année 2005

Chers membres, chers intéressé-e-s,

Avant tout, je vous souhaite à toutes et tous « Bonne Année » et que vos vœux se réalisent !



Une année s'est déjà écoulée depuis le premier bulletin d'information et un peu plus depuis la fondation de notre Association. Ce fut une année bien remplie d'activités, contacts, réunions, propositions et réactions – souvent discrets, parfois très visibles.

Ce rapport les résume et les présente en fonction des buts de l'AQS. Il est envoyé par courrier électronique, les membres qui n'en disposent pas le recevant sous forme imprimée. En outre des copies seront disponibles lors de l'Assemblée générale du 8 février 2006 et il sera publié sur notre site Internet [www.aqs-serrieres.ch](http://www.aqs-serrieres.ch).

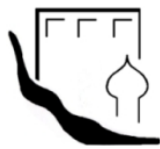
### ***Extrait des statuts :***

L'AQS a pour buts de:

- promouvoir la qualité de vie à Serrières,
- améliorer l'image du quartier tant parmi ses habitants qu'à l'extérieur,
- faciliter les relations entre les personnes et les entités qui souhaitent participer activement au développement de la vie du quartier.

En particulier, l'AQS:

- favorise un développement urbanistique du quartier moderne et harmonieux, fondé sur la proximité de logements, services, lieux de travail et de loisirs;
- soutient les déplacements à pied dans le quartier et s'engage pour les sécuriser;
- promeut une bonne desserte du quartier par les transports publics et une gestion durable des déplacements,
- encourage l'organisation d'événements socio-culturels dans le quartier.



# AQS

Association de Quartier de Serrières

## **Les faits saillants**

### **Image et visibilité de Serrières**

Afin d'attirer l'attention des autorités et des habitants sur les qualités et les intérêts de notre quartier, il fallait que l'on en parle et ceci de manière positive. Voici nos principales actions et résultats en 2005 :

- papillon distribué dans 2500 boîtes aux lettres en mai 2005
- près de 120 membres cotisants
- un site Internet bien fourni
- 3 réunions publiques au restaurant du Clos-de-Serrières
- 32 articles dans les journaux qui mentionnent Serrières, des contacts réguliers avec des journalistes et des entretiens à la radio, 4 communiqués de presse
- 5 réunions avec les autorités ; 47 réunions du Comité, avec des membres, des experts, entreprises, associations, etc.
- 20 lettres envoyées aux autorités et 8 reçues ; plus beaucoup de messages électroniques et téléphones
- **3 pétitions avec plus de 1000 signatures** transmises en décembre 2005

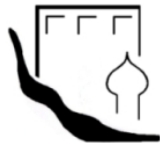
En moins d'une année, nous avons réussi à ce que le Conseil Communal inscrive dans son programme pour les 4 ans à venir : aménager l'espace public à Serrières, améliorer les transports publics dans ce quartier, améliorer la liaison ville-lac, collaborer avec les associations de quartier, la cadence à la demi-heure sur la ligne du pied du Jura - reste à concrétiser ces bonnes intentions ! Le Conseil Communal a déjà nommé le policier de proximité spécifique pour notre quartier en la personne de sgt. Maraldi et nous apprécions cette approche. Ainsi d'une part, il semble que nous sommes devenus une association prise au sérieux, mais d'autre part, la communication des Autorités vers nous est loin d'être fluide : nous apprenons des éléments essentiels par hasard, sans la moindre consultation, telle l'idée d'un bus montant les Battieux pour atteindre les Troncs ou encore la création d'une zone 30 quelque part.

### **Aménagements dans le quartier:**

- Centre Tivoli : Après un très long parcours à travers les services étatiques, le Plan de Quartier a enfin été mis à l'enquête le 20 janvier 2006. Quelques-uns de nos commentaires de mai 2005 ont été pris en compte, d'autres éléments par contre ont plutôt empiré. En août 2005 nous avons détecté et communiqué des multiples défauts dans le rapport sur l'impact sur l'environnement (EIE), malheureusement sans le moindre effet. Nous envisageons l'engagement d'un spécialiste en bruit et aménagement pour faire établir un avis d'expert. Le délai pour le dépôt d'oppositions éventuelles échoit le 20 février. Les personnes intéressées à participer à l'analyse du dossier sont priées de prendre contact avec moi au plus vite.

A part le projet de Tivoli même, nous demandons notamment que le cumul des nuisances pour les habitants soit considéré ; ce cumul est causé par le trafic existant plus celui provenant de Tivoli, de PMI et d'autres projets encore. Jusqu'ici les autorités ont refusé d'entrer en matière, c'est pourquoi nous avons lancé la pétition pour une gestion cohérente du trafic dans tout le quartier.

Nous sommes en contact direct avec les autorités communales, avec Tivoli-SA qui est membre de l'AQS et avec l'architecte mandaté par l'entreprise générale. Ce dernier a conduit en automne un groupe d'intéressés à travers le périmètre du projet. Une autre interrogation s'est ouverte par rapport à l'avenir des occupants actuels des bâtiments qui seront démolis dans le Vallon. La vie socio-

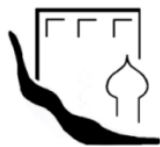


culturelle rendue possible par des locaux bon marché semble condamnée (de la Benfica portugaise, en passant par le théâtre Tumulte jusqu'au Café du Pont).

- Aménagement de l'espace du Clos-de-Serrières : nous rêvons d'une véritable place de village au lieu de ce carrefour mal organisé qui est un parcours de la combattante pour toute mère qui accompagne ses petits à l'école et pire quand elle doit y aller avec une poussette. Beaucoup ne peuvent pas envisager autre chose – mais imaginez 1000 à 2000 véhicules de plus passant par là et la montée de la rue de la Coquemène ou le trottoir le long du Clos-de-Serrières deviennent franchement impraticables pour les piétons à cause du trafic incessant. Voilà pourquoi nous réclamons que le projet de Tivoli soit accompagné par un réaménagement sérieux de l'espace du Clos. Ceci n'est pas impossible, nous avons pris quelques contacts des plus intéressants et le Conseil Communal prévoit « l'aménagement de l'espace public à Serrières ». Déjà cette année-ci et pour le temps d'un week-end, nous voulons occuper cette place avec une tente (cf. point 'Serrières bouge') et peut-être dans quelques années, les habitants de Serrières se seront réapproprié leur centre du village.
- Carrefour en bas de la rue Martenet : Il est dangereux pour les habitants et coupe le vieux bourg du lac et de la Cité Suchard. Nous avons obtenu la réalisation de quelques mesures provisoires (ralentisseurs, signalisations). Nous insistons pour qu'il soit intégré dans les projets de Tivoli et des Anciens Abattoirs.
- Périmètre des Anciens Abattoirs : les autorités prévoient des blocs de logements à l'endroit le plus bruyant et pollué qui soit, avec un mur jusqu'à 8 m de haut autour, de sorte à enfermer ses occupants et de couper davantage notre quartier des rives. C'est inacceptable et nous avons lancé une des 3 pétitions pour réclamer que ce site devienne de LIEN entre le lac, la Cité Suchard et le vieux bourg.
- Passerelle le long du pont CFF : c'était la très mauvaise surprise de l'automne. Heureusement le Conseil Communal a voté en bloc pour sa réfection complète et entre temps nous avons établi un bon contact avec l'ingénieur communal. Nous suivons l'affaire afin que la passerelle soit rapidement rouverte au public.
- Promotion de la Mobilité douce : la Ville prépare un Plan Directeur de la Mobilité douce et fin septembre son groupe de travail nous a demandé de contribuer avec un inventaire des endroits problématiques du point de vue des habitants qui se déplacent à pied, à vélo, avec poussette ou chariot d'achat, utilise le bus, le train, le Littorail et que l'on veut encourager. (→ à consulter sur notre site web). Depuis nous n'avons obtenu aucune information sur la suite de cette affaire.

### ***Bruit de l'autoroute et accès au lac***

- La situation empire constamment, le tunnel est renvoyé à la St. Glinglin, l'accès au lac de même. Nous avons entrepris plusieurs démarches auprès des autorités cantonales et communales, par lettres, par pétition, par rencontres personnelles. Nous essayons d'obtenir que les fonds de la Confédération servent *d'abord* pour établir une protection efficace contre le bruit sur toute la longueur de la traversée de Serrières (pas seulement la moitié) et pour permettre un bon accès aux rives.
- Bruit de l'autoroute – bis, ou comment fâcher davantage ceux qui souffrent du bruit : la couche d'asphalte sur le quai Jeanrenaud devait être refaite. Au lieu d'en profiter pour y appliquer une couche phono-absorbante (cela existe et coûterait un peu plus), les responsables ont préféré confier



le travail à une entreprise qui y a mis une couche non conforme et a dû l'enlever (raclage pendant la nuit !) pour y placer la « bonne ». Celle-ci est nettement plus bruyante que l'ancienne ! Comme si les services responsables des routes n'avaient encore jamais entendu parler du problème du bruit dans cette zone et comme si le nouveau campus de Philipp Morris ne se heurtait pas à des oppositions motivées surtout par le bruit supplémentaire.

- Nouveau Campus de Philipp Morris : cet énorme bloc vitré sur toute la surface du stade de foot est le bienvenu pour toutes les autorités, mais beaucoup moins pour les voisins directs. Plus de 15 oppositions ont été présentées contre le projet en raison du bruit supplémentaire et la perte de vue. L'AQS considère que ces oppositions sont justifiées. Néanmoins en tant qu'association nous considérons que les responsables pour le problème du bruit et la manière de gérer le trafic supplémentaire sont le Canton et la Commune. Fin septembre nous leur avons donc adressé des messages avec des exigences très fermes. Aucun des deux ne nous a répondu, raison pour laquelle nous avons lancé les **pétitions** contre le bruit de l'autoroute ainsi que pour une gestion cohérente du trafic dans le quartier.

### **“Serrières bouge !”**

Voici enfin un projet sympa, comme nous les aimons !

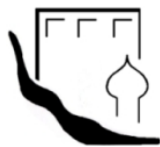
Le 14 décembre le groupe d'initiateurs avait invité à une réunion publique lors de laquelle nous avons fondé une association spécifique qui gèrera l'organisation des différentes manifestations socio-culturelles prévues en 2006 dans le cadre de « Neuchàtoi ». Il y aura un 'POPéra', des ballades thématiques, des expositions, des fêtes, etc. Toutes celles et tous ceux qui souhaitent y contribuer sont invités à venir à la prochaine réunion de « Serrières bouge ! » le mercredi, 15 février, 20 h, au restaurant du Clos. Le document de projet est annexé à ce rapport.

### **Et encore :**

- Les bateaux publics ne s'arrêtent plus à Serrières : nous avons réclamé, l'Express l'a bien repris, pas de réponse à notre dernière lettre depuis des mois.
- Récolte de données fiables sur Serrières : Afin de savoir sur quelles bases nous travaillons, nous avons récolté une série de données et chiffres certifiés. Plus de 4000 personnes ou 2500 familles vivent à Serrières selon le contrôle des habitants (qui n'inclut pas la zone de Port-Roulant) ! Selon la Poste et la Direction des Ecoles, il faudrait plutôt compter avec une population de près de 6000 âmes. La composition démographique correspond à la moyenne de Neuchâtel, nous avons donc tous les ingrédients d'une petite ville complète. Plus de 250 institutions et entreprises offrent environ 2000 emplois à Serrières. Les détails se trouvent sur le site de l'AQS.

Inventaire de situations de trafic problématiques : Un premier inventaire a été transmis au service de l'urbanisme en décembre 2004. Ensuite, à la demande du groupe chargé d'élaborer le Plan Directeur de la Ville pour promouvoir la mobilité douce, nous avons transmis le 26.09.05 un inventaire beaucoup plus complet (cf. site Internet). Evidemment chacun et chacune est invité à me communiquer des compléments afin de les intégrer à la prochaine occasion ou encore – en cas de situation particulièrement grave ou urgente – d'entreprendre une démarche spécifique.

La Poste : En principe la gérance voulait fermer le bureau de Serrières en juin 2005. Grâce au comité civique de défense de la Poste et à la difficulté d'identifier une agence pouvant reprendre un service de base, notre bureau continue à fonctionner jusqu'à nouvel avis. Le Conseil Communal est maintenant chargé d'élaborer une étude sur le besoin en agences postales à Neuchâtel. Le comité civique continue à suivre l'affaire.



# AQS

Association de Quartier de Serrières

## **Des chiffres sur l'AQS**

### **Des membres**

Fin 2005 nous comptons 118 membres cotisants. Ce nombre est très réjouissant comparé à d'autres associations de quartier et à la courte vie de notre association. Notre liste d'adresses (les personnes intéressées ou qui ont participé à des actions spécifiques) est beaucoup plus longue. Je me réjouis de pouvoir les accueillir nombreuses en tant que membres (avec droit de vote) en 2006.

### **Les finances**

Nos revenus proviennent avant tout des contributions statutaires de nos membres, certains ont payé bien plus que le minimum requis. Je tiens à remercier spécialement Nelson Pereira qui a non seulement sacrifié beaucoup d'heures à la création et à l'entretien de notre site web, mais qui a également financé ses frais pour 2005.

	2004/2005
Revenus (contributions et dons)	1'230.-
Dépenses	
Impression de notre papillon	423.-
Timbres-poste, site Internet, etc.	154.-
Solde au 31.12.2005 (en ccp)	653.-

Aucune charge n'a été effectuée pour les frais de téléphone, internet, copies, salles de réunion (mises à disposition par les propriétaires), l'installation des stands et bien sûr pour les heures innombrables que les actifs de l'AQS ont consacré à la vie de l'association.

	2006
Revenus (estimations et solde de 2005)	1'800.-
Dépenses prévisibles :	
impression d'un tout-ménage (nous le distribuerons nous-même aux 2500 adresses, volontaires bienvenus.)	500.-
installation ou location d'une vitrine au Clos-de-Serrières pour informer toutes les personnes que nous n'atteignons pas par e-mail / Internet	300.-
site internet, timbre-poste, etc.	150.-
dossiers légaux, cartes spécifiques, etc.	200.-
experts en matière de bruit et aménagement d'espaces publics	500.-

### **Contribution 2006**

Je vous invite toutes et tous à verser sans tarder votre contribution pour 2006 au CCP 17-731544-1. SVP préférez le versement électronique, car cela nous évite de payer les frais administratifs de la Poste !